

PRISE DE POSITION

Relever les finances bernoises, un défi excitant!

La situation financière du canton de Berne n'est pas drôle mais elle est extrêmement intéressante et le défi à relever excitant, le pari peut être tenu. Il le peut d'autant plus qu'il doit conduire à des réformes d'envergure sans perdre un travailleur de la base. Il faut tout d'abord remettre à la tête du canton des entrepreneurs et des visionnaires et non des bureaucrates ou des philosophes.

Aucune entreprise ne peut, sur le moyen terme, gérer une situation déficitaire. Il y a cependant deux types de situation. Celle résultant d'un manque de commandes, donc de travail. Celle ensuite résultant d'une organisation défectueuse, non rentable donc d'une productivité insuffisante, de charges annexes trop conséquentes.

Le canton de Berne vit la seconde situation (comme bien d'autres villes et cantons, de même que la Confédération). La base a suffisamment de travail et parfois trop. Elle devrait donc, dans certains domaines, être renforcée et, je l'admets, mieux rétribuée... mais au mérite. Au mérite, car il n'est pas normal de verser le même salaire à un fonctionnaire à haut et bon rendement qu'à un agent de l'Etat passif et engourdi. Il faut ainsi trouver d'autres potentiels d'économie, analyser d'autres chemins de procédés. Il y en a, la palette est large et profitable. Citons-en quelques-uns:

– Le mille-feuille hiérarchique doit être réduit, simplifié, aminci, condensé, voire resserré sans pour autant réduire la qualité, même très haute, de la pâtisserie.

– Les chemins administratifs doivent être revus dans le sens de plus de fluidité.

– Pourquoi certains politiciens touchent-ils des rentes dorées des dizaines d'années durant pour avoir fait un travail quelconque durant quatre à cinq ans?

– La commission-manie, coaching-manie, consultance-manie, la colloque-manie voire l'atelier-manie ne peuvent-elles être réduites? Un Etat doit prendre des décisions et non se cacher derrière des «manies» coûtant des millions pour ne pas décider.

– Il faut faire des études mais comme dans l'industrie il faut fixer les buts, les moyens (intellectuels et financiers) et le planning. Dans nos Etats et nos villes, c'est toujours un serpent de mer pour en arriver à rien ou presque. Dans ce domaine, l'externalisation est la solution la plus efficace et la plus économique... Encore faut-il «passer» des com-

mandes précises et basées sur des accords de délais et de finances.

– Nos députés doivent former un conseil d'administration et non une chambre de discussions qui passe des heures à savoir si on doit ramasser les cacas de chiens en forêt ou limiter le dé-

neigement, des questions «pour occuper le terrain», la grande spécialité de quelques-uns!

– L'informatique est un domaine que personne ou presque ne connaît. De ce fait, les informaticiens ont beau jeu de jouer les pompes à fric. Maîtrisons ce domaine avec un entrepreneur responsable de son engagement financier.

– Les assurances et les locations sont à renégocier très sérieusement.

– Ne répondons pas à chaque demande... car on investit trop souvent pour un groupuscule, la masse n'ayant aucun intérêt à une

quelconque réponse.

La liste peut se développer à l'envi. On doit donc trouver de centaines de millions, c'est d'autant plus vrai et facile que le canton est grand! Il faut agir maintenant. **FRÉDY GERBER, TRAMELAN**

Dans nos Etats et nos villes, c'est toujours un serpent de mer pour en arriver à rien ou presque.



COURRIER DES LECTEURS

QUESTION JURASSIENNE

Ne nous faisons aucune illusion

Bientôt, le Jura bernois et le canton du Jura voteront sur l'opportunité d'engager un processus visant à créer un nouveau canton regroupant tous les deux.

Selon la Déclaration d'intention de 2012, plusieurs votations pourraient avoir lieu si le Jura bernois souscrivait en novembre aux démarches visant à créer un nouveau canton. En résumé, les votations pourraient se poursuivre jusqu'à ce que l'une des deux entités dise une fois non, pure hypothèse au Nord! En outre, les communes minorisées du Jura bernois pourront, dans un délai de deux ans, demander de rejoindre le canton du Jura si le non l'emporte ou de rester dans celui de Berne si le oui triomphe. Le dispositif prévu par la Déclaration d'intention favorise manifestement la stratégie gradualiste ou la «tactique du salami» des séparatistes. Cela de deux manières.

Premièrement, les séparatistes pourront toujours se rabattre sur le vote communaliste s'ils perdent en novembre. Si plusieurs communes jurassiennes bernoises ralliaient le canton du Jura, nous assisterions à une espèce de «léopardisation» du territoire du Jura bernois susceptible d'entraver la rationalité de l'activité étatique des deux côtés de la Roche-St-Jean et de créer de nouveaux foyers de tension propres à perpétuer la Question jurassienne. Deuxièmement, les partisans de la réunification ont beau jeu de prétendre que le Jura bernois ne s'engage à rien d'autre qu'à accepter la mise sur pied d'une constituante en disant oui en novembre. «Elaborons une consti-

LE CLIN D'ŒIL



FLAMBOYANT Un bel effet de lumière sur l'Office fédéral de la statistique et la Haute Ecole Arc, à Neuchâtel. PHOTO ENVOYÉE PAR JACQUES MACABREY, DE LA NEUVEVILLE

tution pour un nouveau canton, vous pourrez toujours dire non après», disent-ils la bouche en cœur! Cet argument, développé par les séparatistes, n'est pas surprenant. S'il est juste juridiquement, il est erroné d'un point de vue politique et psychologique. Ces auteurs feignent de méconnaître la dynamique favorable à la création d'un nouveau canton que ne manquerait pas d'entraîner un premier oui dans le Jura bernois. Dans une constituante paritaire, les partisans de la création d'un nouveau canton seraient majoritaires parce que les représentants jurassiens, tous favorables à une réunification, pourraient compter sur le soutien indéfectible du tiers séparatiste de la délégation du Jura bernois! Tous les travaux et toutes les recommandations de cette constituante porteraient l'empreinte de ce rapport de force.

Ne nous faisons aucune illusion, si le Jura bernois disait oui en novembre, il serait intégré au canton du Jura quelques années plus tard. Le canton du Jura serait plus grand et le canton de Berne

un peu plus petit. Le drapeau jurassien resterait exactement le même. Nous ne serions pas plus romands pour autant, sauf dans quelques statistiques. Par contre, nos liens naturels avec Bienne se distendraient et nous perdriions beaucoup des avantages liés à l'appartenance à un grand canton bilingue solidement organisé.

Ne lâchons pas la proie pour l'ombre et votons non le 24 novembre prochain.

Jean-Pierre Graber
(La Neuveville)

ÉCONOMIE

Le PSA ne pavoise pas!

L'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne vient de publier une fort intéressante analyse mettant en lumière les engagements des partis politiques et des députés du Jura bernois au Grand Conseil en faveur du développement économique. Il ressort de ces chiffres (mars 2012 à

janvier 2013), que l'UDC tient le haut du pavé par ses positions en faveur de l'économie (41 points), alors que le PSA occupe une peu enviable avant-dernière place du classement (-22 points).

Lorsque l'on se penche sur les prises de position individuelles des députés du Jura bernois, on voit que les députés Bühler et Blanchard (UDC) totalisent 74 points, alors que les élus PSA prévôtis Zuber et Hirschi sont péjorés d'un nombre de points négatifs cumulés à hauteur de moins 42!

Le député-maire de Moutier ne pavoise pas sur ce coup-là... Il apparaît clairement que lui-même et sa comparse Hirschi sont non seulement des poids morts en matière de développement économique, mais surtout des freins à celui-ci, ce qui n'étonnera pas les habitants de Moutier qui, mois après mois, observent la lente mais inexorable descente aux enfers du commerce local payant le prix fort aux stériles bringues politiques et obsessions de réunification en cours.

Pierre-Alain Droz (Moutier)

FOOTBALL SUISSE

La descente aux enfers de la Challenge League

Présentée à l'assemblée des délégués de l'Association suisse de football (ASF) le 21 mai 2011, la réduction de la Challenge League de 16 à 10 équipes devait permettre à la deuxième division du football suisse d'entrer dans une ère nouvelle. Celle du public retrouvé, notamment. Amincie, la Challenge League s'imaginait alors en meilleure santé. Pour faire accepter leur proposition, les dirigeants du football suisse juraient que cette réforme était destinée à valoriser l'image de ce championnat. Or, neuf mois après son entrée en vigueur, aux deux tiers du championnat, cette nouvelle formule s'essouffle déjà.

Les statistiques publiées sur le site internet de la Swiss Football League (SFL) parlent d'elles-mêmes: l'affluence moyenne par match est tombée à 1514 spectateurs (état au 18 mars 2013), contre 2003 spectateurs la saison précédente (Challenge League à 16 équipes). Certes, on objectera que la moyenne de la saison 2011-2012 a probablement été dopée par la présence du FC Saint-Gall en Challenge League. C'est vrai. Mais en 2010-2011, St-Gall était absent de la Challenge League et la moyenne du nombre de spectateurs était encore malgré tout supérieure (1691 spectateurs).

En fait, ce que nous avions prédit lors de l'assemblée des délégués de mai 2011 se réalise aujourd'hui pleinement. Nous considérons alors que la nouvelle formule était un appauvrissement de la deuxième division et que les règles de la compétition, avec notamment la suppression du match de barrage, allaient fortement diminuer l'intérêt qu'on pouvait avoir pour la Challenge League. En outre, en mettant en place une formule de championnat impliquant que les équipes jouent quatre fois les uns contre les autres, les délégués de l'ASF ont davantage encore dépassionné la Challenge League.

La deuxième division est devenue ainsi une compétition sans saveur. Elle est réduite à un championnat du sud des Alpes, avec quatre équipes tessinoises et Vaduz, tenant à l'écart des régions entières, notamment en Suisse romande (réd: le FC Bienne est le représentant situé le plus à l'ouest), des régions certes éloignées des élites mais qui ont encore la foi du football chevillée au corps et qui mettent un peu de piment dans le train-train quotidien du football suisse.

Le 11 mai prochain, l'ASF tiendra sa prochaine assemblée des délégués. A défaut de remettre en cause une formule de championnat déjà totalement délégitimée, il serait bon au moins qu'elle tire un premier bilan de cette réforme. Osera-t-elle le faire? Jusqu'à présent, l'ASF ne s'est jamais caractérisée par l'audace d'une remise en question...

Gilles Froidevaux, président des SR Delémont

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch